



PAS À PAS

MASA - Cidex 25, Boîte Postale n° 40 - 77176 Savigny-le-Temple
N° d'Affiliation à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre : 04170 - N° SIRET : 433 890 522 00017 APE 926C
N° d'Agrément Jeunesse et Sports : AS 77 03 1137

RANDONNÉE DÉCOUVERTE EN NORMANDIE 19 au 25 Avril 2020

Description et localisation de la randonnée découverte

Principe de la randonnée découverte

Du **19 avril 2020** (dîner) au **25 avril 2020** (Déjeuner)

Chaque journée comprend :

- un circuit totalisant 7 kms à 13,5 kms
- un centre d'intérêt local

Le nombre maximum de participants est fixé à 22 personnes

Ce séjour est :

- accessible à tous randonneurs

L'hébergement

Village de vacances VTF - Partenaire CAP FRANCE

"Les Tourelles"

Avenue de la Libération - BP 6

14960 ASNELLES SUR MER

02 57 22 58 73

www.lestourelles-vacances.com

- Hébergement en chambre double (lits faits à l'arrivée - linge de toilette fourni et renouvelé)
- Pension complète : boisson à table - vin et eau - café au déjeuner inclus) du dîner du 1er jour au déjeuner du jour du départ.
- Repas pique-nique fournis par le centre
- Accès aux infrastructures (piscine - salle de sport)

Les circuits

Les circuits sont balisés, pour la plupart, par le comité départemental de randonnée pédestre. Les déplacements vers les lieux de départ des circuits se feront en covoiturage.

J1 – Dimanche 19 Avril 2020

- Arrivée à Falaise (13h00)
- Sur les pas de Guillaume le Conquérant (7 kms) : **Niveau 1**
- Visite du château de Falaise : **Niveau 2**

J2 – Lundi 20 avril 2020

- La fée d'Argouges (8 kms) : **Niveau 1**
Pique-Nique fourni par le village vacances
- Circuit de découverte du vieux Bayeux (2,5 kms) : **Niveau 1**
- Visite de la tapisserie de Bayeux : **Niveau 1**

J3 – Mardi 21 avril 2020

- De la batterie de Longues au cap Manvieux (12,5 kms) : **Niveau 1**
Pique-Nique fourni par le village vacances
- Visite de la Biscuiterie Jeannette à Colombelles : **Niveau 1**

J4 – Mercredi 22 avril 2020

- Sur les traces des Barons (12 kms) : **Niveau 1**
Pique-Nique fourni par le village vacances
- Visite du Mémorial de Caen : **Niveau 1**

J5 – Jeudi 23 avril 2020

- Sur les rives de la Mue (13,5 kms) : **Niveau 1**
Pique-Nique fourni par le village vacances
- Visite de l'Abbaye aux hommes : **Niveau 1**

J6 – Vendredi 24 avril 2020

- Les saints guérisseurs à Clarbec (11 kms) : **Niveau 1**
Déjeuner au Restaurant : La ferme de la Grande Cour à Honfleur
- Visite Calvados Expérience à Pont l'Evêque (dégustation/achats) : **Niveau 1**

J7 - Samedi 25 avril 2020

- Circuit dans Honfleur et la Chapelle Notre Dame de Grâce (5 Kms - Dénivelé : 100 m)
Niveau 1
- 11 h 30 à 13 h 00 - Promenade en bateau commentée dans l'estuaire de la Seine de Honfleur avec passage sous le pont de Normandie
Pique-Nique fourni par le village vacances
- Visite de la fabrique de Livarot "Graindorge" (dégustation de fromages/achats)
Niveau 1

Nombre total de kilomètres sur le séjour : 71,5 kms

Le voyage

- Véhicules particuliers : voyage à organiser par les participants

Annulation d'une inscription

Sur justificatif exclusivement

Hébergement

Si assurance annulation proposée par le centre

- **Coût : 12 euros par personne compris dans le coût du séjour**
(Voir conditions du contrat)

Si pas d'assurance annulation proposée par le centre :

Les conditions d'annulation sont décrites dans « l'annexe au règlement intérieur » de l'association concernant les randonnées découvertes (voir l'extrait ci-dessous).

Pour les autres services

(transport, visites, etc.)

Le remboursement sera fonction des conditions appliquées par chaque fournisseur.

Extrait de l'annexe au règlement intérieur de l'association concernant les randonnées découvertes

Annulation d'une participation à une randonnée découverte

Les frais d'annulation seront appliqués conformément aux contrats signés avec les organismes.

Les organismes de vacances (hébergement, transport, loisirs, etc.) imposent un engagement de réservation de plus en plus tôt. Fréquemment nous devons verser une avance jusqu'à un an avant la randonnée découverte, le nombre exact d'inscrits pouvant être ajusté en général trois mois avant son début. (mais déjà à cette date certains organismes appliquent des pénalités d'annulation).

Sans contrat « d'assurance annulation »

Les conditions d'annulation (avec justificatif) seront les suivantes :

- *plus de trois mois avant le début de la randonnée découverte, les acomptes seront remboursés en intégralité, sauf si un prestataire les conserve.*
- *Entre trois mois et le début de la randonnée découverte, les acomptes ne seront remboursés qu'après la réalisation du déplacement déductions faites des pénalités et des frais qui auront été appliqués.*
- *En cas de remplacement, le remboursement sera immédiat.*

Avec contrat « d'assurance annulation »

Sauf en cas de remplacement, ce sont les conditions du contrat qui s'appliqueront,

Attention : ces contrats d'assurance ne concernent en général que les organismes d'hébergement. Les autres prestations (transports, visites, etc.) seront soumises aux conditions des différents contrats.

Budget estimé

Hébergement pension complète + annexes (bus, bateau, train, visites, etc.)

Total séjour/personne	Montant
Base 22 personnes	540 €

Ce montant tient compte d'un supplément de 10 € par personne qui représente une estimation des frais de préparation du séjour par l'animateur.

Ce montant sera régularisé lors du règlement du solde.

Prestation non comprise

- Repas du midi du dimanche 19 avril 2020 : Prévoir son pique-nique

Important: Bien que très exceptionnelles (exemple changement de TVA), les dépenses supplémentaires facturées par les prestataires seront demandées aux participants à l'issue du séjour.

Conditions de règlement

Echéancier proposé

	Montant	Date butoire
Acompte de réservation	100 €	15/09/19

Puis :

Paiements échelonnés	Montant	Date butoire
Acompte N° 2	80	15/11/19
Acompte N° 3	80	15/12/19
Acompte N° 4	100	15/01/20
Acompte N° 5	100	15/02/20
Acompte N° 6	80	01/03/20

ANNEXE CONCERNANT LES NIVEAUX DE DIFFICULTÉS DES RANDONNÉES ET DES VISITES

Explication des niveaux de difficulté des randonnées

- Niveau 1
- Pas de difficultés particulières, la randonnée est accessible à tous randonneurs correctement équipé.
- Niveau 2
- Cette randonnée peut présenter quelques difficultés (ex : sentiers étroits, passage de zones de rochers, de zones inondables, dénivellements importants et fréquents etc.), mais accessible à des randonneurs pratiquant régulièrement
- Niveau 3
- Cette randonnée présente des difficultés certaines (ex : sentiers en aplomb, zones rocheuses importantes, dénivellements très importants et continus, etc.). Cette randonnée est accessible à des randonneurs expérimentés et qui ont déjà rencontré ces difficultés dans des randonnées hebdomadaires.
- Niveau 4
- Cette randonnée ne peut être pratiquée que par des randonneurs bien expérimentés, pouvant nécessiter un équipement spécifique. Néanmoins elle reste dans le cadre des activités couvertes par l'assurance de la FFR.

Explication des niveaux de difficultés des visites

- Niveau 1
- Pas de difficultés particulières, visite accessible à tous
- Niveau 2
- Quelques difficultés à prévoir (ex : acces, escaliers, sols, etc.)
- Niveau 3
- Visite compliquée pouvant présenter des difficultés pour certaines personnes (ex : claustrophobie, vertige, mal voyant, etc.)
- Niveau 4
- Visite déconseillée aux personnes sensibles



PAS À PAS

MASA - Cidex 25, Boîte Postale n° 40 - 77176 Savigny-le-Temple
N° d’Affiliation à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre : 04170 - N° SIRET : 433 890 522 00017
APE 926C –
N° d’Agrément Jeunesse et Sports : AS 77 03 1137

RANDONNÉE DÉCOUVERTE en NORMANDIE du 19 au 25 Avril 2020

Bulletin d’inscription

A retourner avant le 15/09/19
à Marie-Laurence ABRAHAM)

6 Clos Victor Hugo - 77176 SAVIGNY LE TEMPLE

Nom..... Prénom.....

Nom..... Prénom.....

Nom..... Prénom.....

Je souhaite (pour les personnes seules) :

- **avoir une chambre single**

- **partager une chambre double**

Inscription
le 15/09/19
accompagnée d’un chèque de
100 € / personne

Précisions Complémentaires (régimes ou allergies) :

En cas d’annulation de ma part je m’engage à régler les éventuelles pénalités

Le :

Signature :